



FORMATION MODULE COMPLEMENTAIRE 2024

Objectifs de la formation

Ces modules complémentaires ont pour objectif de permettre aux entraîneurs (d'un niveau minimum entraîneur 1), d'acquérir des compétences spécifiques qui ne sont pas abordées en formation initiale.

Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Être diplômé Entraîneur 1, 2 ou Entraîneur Fédéral

Date de formation :

MODULE POUSSIN : 26 OCTOBRE 2024 à Houlgate

Cout de la formation : 75 euros



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison polyvalente du grand 10-18, Quartier du grand parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
secretariat@tiralarc-normandie.fr
www.tiralarc-normandie.fr

